

Ce circuit, au départ du Tillet, traverse tourbières et forêts, avec vues sur le Gerbier des Jons.

Durée	5h 10	Difficulté	Facile
Distance	16,17 km	Retour au départ	Oui
Dénivelé positif	203 m	Activité	Pédestre
Dénivelé négatif	202 m	Commune	Lanarce (07660)
Point haut	1 308 m	Région	Massif central
Point bas	1 189 m		



Trace n° 5704

Description

Garer la voiture au parking du Pont du Tillet, sur la D 288, à 300m de la Chambre d'Hôtes Le Mas du Tillet.

(D/A) Quitter le parking en direction [Lanarce](#) et faire 500m environ.

(1) Prendre le premier chemin à droite, qui rejoint une petite route.

(2) Continuer à droite, passer devant une ferme puis le Gîte D'Étape.

(3) À l'épingle à droite à 180°, continuer tout droit sur le chemin de terre.

(4) À la fourche, bifurquer à droite, ignorer les départs à droite et à gauche, passer une ruine et arriver sur une route goudronnée .

(5) Continuer sur la route à gauche, en direction d'Issanlas, jusqu'au croisement avec la D117.

(6) Tourner à gauche et suivre cette route jusqu'au village. Sur ce tronçon, vous traversez les tourbières et le ruisseau de la Langougnole.

(7) Après le cours d'eau, faire le tour du village. Vues sur le plateau. Emplacements pour pique-nique sur la place du village.

Sortir du village en revenant un peu sur ses pas et continuer tout droit, direction les Gadimelles.

(8) Laisser une première route à droite, puis le Sentier du Tour de la Montagne Ardéchoise, lui aussi à droite.

(9). Aller tout droit sur la route goudronnée, en longeant le ruisseau et les tourbières, puis, plus loin, une ancienne ferme.

(10) En haut de la côte, dans un virage à droite, tourner dans le chemin sur la gauche, qui rejoint le chemin du départ.

(4) Faire le chemin en sens inverse et rejoindre le parking (D/A).

Points de passage

D/A Parking du Pont du Tillet - Vernason (cours d'eau) - Affluent de la Loire

N 44.717245° / E 4.033255° - alt. 1 269 m - km 0

1 Bifurcation au virage en épingle.

N 44.721071° / E 4.027947° - alt. 1 278 m - km 0.62

2 Bifurcation, à droite

N 44.723765° / E 4.026586° - alt. 1 292 m - km 0.94

3 Épingle, tout droit

N 44.731887° / E 4.033092° - alt. 1 284 m - km 2.24

4 Fourche, à droite

N 44.740187° / E 4.036207° - alt. 1 296 m - km 3.28

5 Route, à gauche

N 44.750478° / E 4.040219° - alt. 1 299 m - km 4.54

6 Croisement avec la D 117.

N 44.76069° / E 4.043288° - alt. 1 237 m - km 5.89

7 - Langougnole (cours d'eau) - Affluent de la Loire

N 44.763578° / E 4.023977° - alt. 1 189 m - km 7.54

8 Tout droit

N 44.762245° / E 4.014059° - alt. 1 235 m - km 9.47

9 Bifurcation Sentier Tour de la Montagne Ardéchoise

N 44.7613° / E 4.01554° - alt. 1 237 m - km 9.62

10 Virage à droite, à gauche

N 44.742714° / E 4.035252° - alt. 1 291 m - km 12.48

D/A Parking du Pont du Tillet

N 44.717301° / E 4.03322° - alt. 1 269 m - km 16.17

Informations pratiques

Depuis le descriptif un parc éolien à été mis en place (2017)....

L'environnement à été très dégradé.

Pas de ravitaillement sur le parcours.

Eau à Issanlas.

Hébergement de qualité au Mas du Taillet. Chambre et table d'Hôtes, au pied de la Forêt du Faultre

À voir

Tour de la Montagne Ardéchoise.

Forêt de Mazan - nombreux chemins au départ du parking du Pont du Taillet.

Site nordique de La Chavade à 8km.

Approvisionnements à Lanarce.

Hébergement: 2 hôtels + chambre et table d'Hôtes au Mas du Taillet.

Donnez-nous votre avis sur <https://www.visorando.com/randonnee-tourbieres-de-lanarce-07660/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Soyez toujours prudent et prévoyant lors d'une randonnée. Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident ou de désagrément quelconque survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique. Connaître ses limites et savoir renoncer à poursuivre une randonnée.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

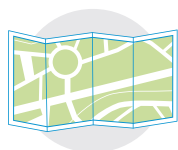
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements, carte numérique ou papier de la randonnée... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



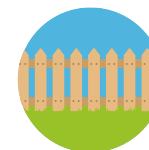
RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



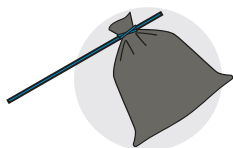
RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



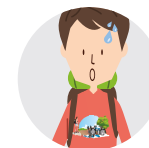
ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.